



Programme Validation des Acquis de l'Expérience



Qualiopi
processus certifié

FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Contact: Nabila MERIDJA
01.48.94.95.21
contact@asso-vps.com
www.asso-vps.com

L'Association pour la Valorisation des Parcours Syndicaux (AVPS) est créée dans la continuité de la loi de modernisation du dialogue social, ayant pour principaux objectifs d'assurer les conditions d'un développement solide et durable de l'implantation syndicale dans la profession ainsi que de valoriser utilement les parcours syndicaux des salariés concernés.

Dans ce nouvel environnement, l'AVPS souligne l'importance de développer des conditions favorables à l'attractivité et à l'exercice des mandats de représentation du personnel, ainsi que de valoriser les compétences acquises par les salariés dans l'exercice d'un mandat, électif ou désignatif, dans la perspective de leur évolution professionnelle.



LA V.A.E.

Contact: Nabila MERIDJA
01.48.94.95.21
contact@asso-vps.com
www.asso-vps.com

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.



Elle est destinée est destinée aux personnes souhaitant mobiliser tous leurs atouts afin d'optimiser leur évolution professionnelle.

Elle ne nécessite 1 an d'expérience professionnelle dans le secteur d'activité du diplôme souhaité.





LA V.A.E.

Contact: **Nabila MERIDJA**
01.48.94.95.21
contact@asso-vps.com
www.asso-vps.com

FINANCEMENT ET TARIF

Le Bilan de Compétences est finançable par

- ❖ le compte CPF,
- ❖ l'employeur dans le cadre du Plan de Développement des Compétences,
- ❖ Pôle Emploi,
- ❖ les Régions,
- ❖ les OPCO,
- ❖ ou par le stagiaire lui-même.

Il est possible de cumuler divers financements.

Nos tarifs varient en fonction de la formule choisie, à savoir entre 1 900€ et 2 500 € en moyenne.



LA V.A.E.

Contact: **Nabila MERIDJA**
01.48.94.95.21
contact@asso-vps.com
www.asso-vps.com

DUREE, SUIVI ET DELAI D'ACCES

La VAE est d'une durée de 24h, elle est réalisée sur une période de 3 à 6 mois environ.

Le suivi de l'action peut-être réalisée grâce à la feuille d'émargement.

Un entretien de post oral de certification aura lieu à l'issue de celui-ci.

Après une première prise de contact et l'inscription à la formation, la VAE pourra démarrer sous 14 jours suivant la signature du contrat.



LA V.A.E.

Contact: **Nabila MERIDJA**
01.48.94.95.21
contact@asso-vps.com
www.asso-vps.com

OBJECTIFS OPERATIONNELS ET EVALUABLES

- ❖ Comprendre le fonctionnement d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).
- ❖ Apprécier la faisabilité de votre projet.
- ❖ Identifier le diplôme ou la certification les mieux adaptés à votre profil.
- ❖ S'assurer d'un soutien effectif et personnalisé tout au long de votre démarche.
- ❖ Réaliser un dossier d'expérience de qualité par la maîtrise d'une bonne méthodologie
- ❖ Se doter de techniques pour réussir les épreuves demandées.
- ❖ Identifier le certificateur qui permettra une évaluation objective.
- ❖ Acquérir une aisance oratoire pour la soutenance du dossier d'expérience.
- ❖ Etre assuré d'un suivi post-jury en cas de besoin.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT MIS EN ŒUVRE

- ❖ Séances de formation dans nos locaux ou en distanciel via Zoom
- ❖ Remise du livret d'accueil et du planning de suivi
- ❖ Entretiens d'explicitation et de reformulation Réalisation du livret 1 et du livret 2
- ❖ Préparation à l'oral de certification

MATERIEL UTILISE

- ❖ Ordinateur
- ❖ Zoom Pro
- ❖ Espace confidentiel
- ❖ Pack office



CONTENU

1 – Phase Information et Diagnostic

Préciser et mesurer la faisabilité de la demande

Préparer le document Cerfa

2 – Phase de Ciblage de diplôme et recevabilité L1

Analyse de l'adéquation
expérience, diplôme et certificateur
Rédaction du L1 avec outils
appropriés



CONTENU

3 – Phase de Rédaction du dossier d'expérience.

Constituer son portefeuille de preuves

Rédaction du dossier en fonction des attentes
du certificateur

4 – Phase de Préparation au jury (Oral).

Accompagnement approprié et oral « blanc »
pour optimiser la présentation du dossier.



LA V.A.E.

Contact: Nabila MERIDJA
01.48.94.95.21
contact@asso-vps.com
www.asso-vps.com

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- ❖ Bénéficiaire du feed-back d'un consultant spécialiste de la VAE
- ❖ Un accompagnement sur-mesure et personnalisé
- ❖ Une méthodologie et des outils fournis pour la prise en main de la démarche
- ❖ Des domaines d'intervention spécifiques

LES COMPETENCES VISEES

- ❖ Comprendre le fonctionnement d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).
- ❖ Identifier les étapes et faciliter la constitution de son dossier.
- ❖ Se doter de techniques pour réussir les épreuves demandées.

Confidentialité et engagement qualité

- Respect total de la **confidentialité**.
- Accompagnement réalisé par des **consultants qualifiés** et sensibilisés aux réalités syndicales.
- Dispositif conforme aux critères **Qualiopi** : traçabilité, personnalisation, évaluation continue.